

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant nomination de plusieurs mandataires au sein de la  
Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone**

**A.Gt 10-05-2017**

**M.B. 26-06-2017**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 décembre 2003 approuvant les statuts de la Croix-Rouge de Belgique ;

Vu les statuts de la Croix-Rouge de Belgique, les articles 15, 17, 18, 22 et 24 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire francophone du 17 décembre 2016 ;

Considérant que, conformément à ses statuts, le Conseil communautaire francophone a proposé une liste de candidats pour les différents mandats à pourvoir ;

Considérant qu'il convient de procéder à ces nominations en vue du bon fonctionnement de la Croix-Rouge ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés aux mandats suivants :

1°) Président Communautaire : Monsieur Edouard CROUFER, avenue des Ajoncs 1 à 1150 Bruxelles ;

2°) Vice-Président : Monsieur Daniel DELMEE, rue Jean Thill 4 à 4886 Lamadelaine ;

3°) Vice-Président et vice-présidente du Comité de Direction du Service du Sang :

Dr Tatiana KHARKEVITCH, Tulpenlaan 6 à 3090 Overijse ;

4°) Vice-Président: Monsieur Gérard MARTIN, avenue Georges Henri 431 à 1200 Bruxelles ;

5°) Président de Bruxelles-Capitale : Monsieur Pierre FRANCOTTE, rue Général Lotz 18 à 1180 Bruxelles ;

6°) Présidente de la Communauté germanophone: Madame Marie-Hélène DUSSELDORF-ZEYEN, Felzstrasse 19 à 4780 Sankt Vith ;

7°) Administrateur (Finances/trésorier) : Monsieur Edouard PIRET, Keienstraat 9 à 3090 Overijse ;

8°) Administrateur: Monsieur Christian LASSERRE, avenue des Arts 41 à 1040 Bruxelles ;

9°) Administrateur : Monsieur Vincent SL YPEN, rue de la Ferme des Bruyères 2 à 1348 Louvain-La-Neuve ;

10°) Administrateur: Madame Ingrid GHESQUIERE, rue Armand bury 166 à 6534 Gazée ;

11°) Administrateur: Madame Michèle PAUWELS-FERNANDES, avenue du Levant 36, bte 1 à 5030 Gembloux ;



12°) Administrateur: Madame Geneviève VANBRABANT-HOFMAN, avenue de l'Araucaria 28 à 1020 Bruxelles ;

13°) Administrateur : Madame Joséphine DECLAYE, rue de Falen 12 à 5580 Rochefort ;

14°) Administrateur : Dr Anne-Isabelle de Moreau de Gerbehaye, avenue d'Homborchveld à 1180 Bruxelles.

**Article 2.** - Le mandat des membres visés à l'article 1<sup>er</sup> prend cours le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et prend fin le 31 décembre 2020.

**Article 3.** - Le Ministre-Président est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 10 mai 2017.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

